



Comité de rédaction :
Monique GAUTIER
Marcel LEBRUN
Jean Pierre LE GUEVEL
Bernard MOREL

Editorial : 2015, une année de travaux, de communication que nous espérons poursuivre en 2016 (à ce jour, 36 lavoirs sur 91 ont été restaurés). Cette poursuite d'activités est liée à l'engagement de nos partenaires privés et publics à nous soutenir financièrement comme à celle des entreprises qui, sous forme de mécénat, nous permettent des réalisations qu'il nous serait impossible d'envisager sans cette forme d'aide; sans oublier la participation active de nos bénévoles. Souhaitons également que de nouveaux propriétaires, conscients de l'intérêt de la remise en valeur de ce patrimoine, rejoignent l'association et l'accompagnent dans sa démarche : adhésion, investissement dans le conseil d'administration de l'association, afin d'aider à prolonger ses objectifs de réalisation de nouveaux travaux de restauration et de valorisation en facilitant les promenades, seuls ou accompagnés. *L'association n'est pas réservée aux propriétaires de lavoirs mais est ouverte à toute personne intéressée par la démarche.*

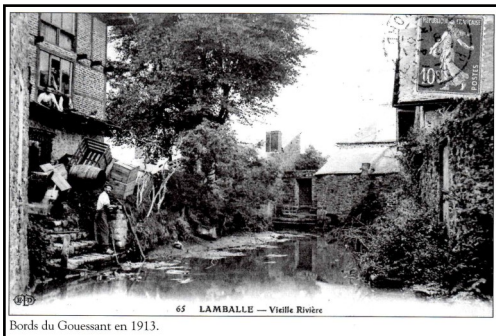
Sommaire :

- P1 : Editorial, les tanneries, mégisseries & moulins à tan à LAMBALLE.**
- P2 : La balade du 9 août 2015**
- P3 : Travaux ADALEA, interview RCF & fin des travaux du 70 rue Paul Langevin.**
- P4 : Travaux 13 & 15 rue de la Garde & 66 rue Paul Langevin.**
- P5 : Travaux 106 & 98 rue Paul Langevin.**
- P6 : financement des travaux & infos pratiques.**

Les tanneries, jadis fleuron de l'industrie lamballaise (Extrait d'une notice de Guy De Sallier Dupin).

Les tanneries

L'industrie du cuir revêt divers types d'activités : la tannerie, la mégisserie et la parcheminerie : trois spécialités qui se sont pratiquées à Lamballe. La première traite des peaux de bovins (veau, vache, bœuf) en fournissant des cuirs forts. La seconde travaille les peaux de moutons, d'agneaux et de chevreaux destinés à la ganterie, la chamoiserie, la maroquinerie. La troisième fabrique les parchemins et les vélins à partir d'une peau très fine provenant de celle de mouton, de chèvre, de cheval et d'âne, utilisée pour recevoir l'écriture et les enluminures, elle sert également pour fabriquer des tambours, des grosses caisses et des tambourins. Le parchemin de Lamballe avait acquis une renommée qui avait franchi les frontières en gagnant même la cité romaine si l'on croit Rabelais qui écrivait en 1533



dans son *Pantagruel* que les papes écrivaient leurs décrets sur beaux et grands parchemins de Lamballe. Le premier établissement remonte à des temps fort lointains, déjà au XIIIème siècle, les gens de la profession avaient acquis une réputation de grands. Les tanneurs sont relégués de toute antiquité dans le faubourg de la rue du Val ;

Après 1780, la rectification du cours du Gouessant, permit l'installation de nouvelles tanneries tout le long de la rue du Bourg-Hurel mais également entre le pont Calmet et l'Hôtel Dieu (entrée de la rue Charles Cartel). De 1672 à 1673, il y aurait 17 tanneurs à Lamballe, en 1745, un inventaire des métiers pratiqués révèle l'existence de 8 maîtres tanneurs et 8 maîtres parcheminiers ; le nombre de ces derniers a décliné depuis la fondation de la confrérie qui comptait 28 membres au XVème siècle. Jusqu'en 1860, la situation varie peu avec six tanneries et six mégisseries, à la fin du

XIXème siècle l'industrie du cuir a décliné, il en reste 4 en 1930. Les derniers, la tannerie LE TENO qui se situait 8, rue Paul Langevin s'est arrêtée en 1937 et les établissements SAMSON installés rue du docteur Lavergne

ont fermé vers 1950. **Les moulins à tan**
Une telle usine est conçue pour transformer en poudre les écorces de chêne ou de châtaigniers riches en tanin qui, après une longue macération fournit la « jusée », matière servant au traitement des peaux. Un parchemin du 2 juin 1453 rapporte des réparations effectuées à un moulin à tan

situé en amont du pont Calmet puis à nouveau en 1466. En 1840, la construction d'un moulin à tan est autorisée en bordure de la nouvelle route de Saint Briec (rue Lavergne) en parallèle au moulin à farine. L'incendie de 1908 a probablement été préjudiciable au maintien de ce moulin à tan, peut-être devenu inactif avec le déclin de l'activité des tanneries.

Que reste-t-il aujourd'hui de vestiges susceptibles de rappeler la très ancienne activité des tanneries ? Quelques degrés en granit sans doute utilisés après le départ des tanneurs par des lavandières, également au-dessus de l'un des lavoirs, la présence d'un séchoir visible en marchant dans le lit du bief à l'arrière de la rue du Val.

Quant au moulin à tan édifié en amont du pont Calmet, il pourrait, selon un document d'arpentage du XVIIIème siècle, avoir été construit à l'emplacement du passage piéton donnant accès de la rue Paul Langevin à la place des tanneurs.



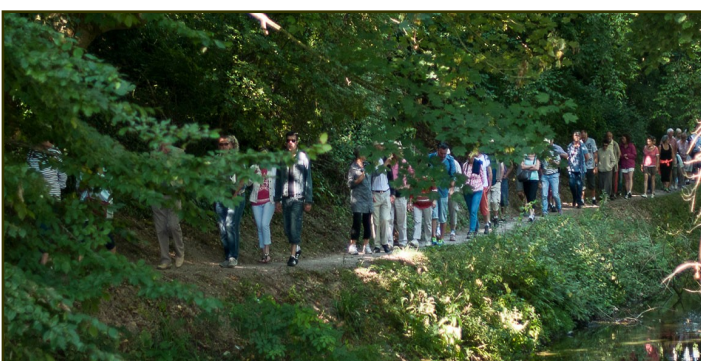
La balade des lavoirs du 9 août 2015



Balade des Lavoirs Lamballais - © G. Bob 2015



Balade des Lavoirs Lamballais - © G. Bob 2015



Balade des Lavoirs Lamballais - © G. Bob 2015



Balade des Lavoirs Lamballais - © G. Bob 2015

La Foire des Potiers du 24 mai 2015

Pour la troisième année, nous avons participé à la Foire des Potiers et nous y avons en particulier rencontré les propriétaires du 112, rue Paul Langevin intéressés par la réalisation de travaux de charpente en 2016 dans le cadre du mécénat d'entreprise en accord avec l'entreprise RENAULT Menuiserie.



AMEL
Aménageur Foncier & Lotisseur
Promotion immobilière
sur les marchés du logement
& de l'entreprise.

PCB PENTHIEVRE
COUVERTURE
BARDAGE
TEL. 02 96 50 00 50 FAX. 02 96 50 00 40
Email: pcb.22@wanadoo.fr
Z. A. de lanjouan 22400 - LAMBALLE



Travaux « ADALEA » en mai 2015 : 10 chemin des Noés



En 2014, nous avons eu le plaisir de recevoir un groupe de jeunes en formation avec Yann, sur des travaux d'entretien sur des lavoirs privés et publics. Cette année, ADALEA n'a pu nous réserver qu'une journée en ce début d'année, mais celle-ci a malgré tout permis de mettre au jour un lavoir supplémentaire sur le bord du ruisseau « Le Liffre » au 10, chemin des Noés. Yann a maintenant quitté ADALEA, mais nous avons pris contact avec l'association afin de définir avec le nouveau responsable si nous pouvons continuer à travailler ensemble et dans quelles conditions. Bonne chance à Yann dans ses nouvelles activités.



Interview du 30/09 sur RCF radio

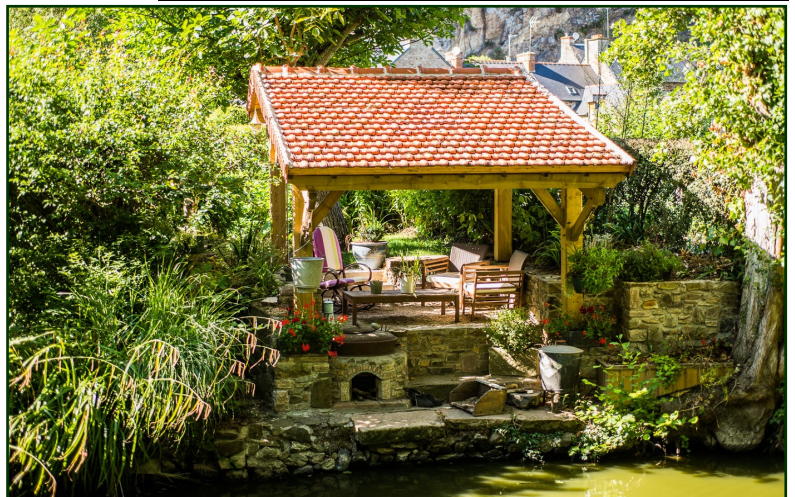


Le 30 septembre nous étions invités par Jean René GUERIN, Président de l'association « Bertayn Galleizz » sur RCF radio afin de présenter notre association . « La souète des lavoués de Lambâ den le p'tit poste à Saint Bérieu ». J'avons ercueue eune priire d'o la souète « **Bertegn Galezz22** » pour aller caozer den le poste den lou émission « **de goules à orailles** » su la radio RCF (FM 100.6) . Ma fae, j'y sont allés et j'avons conté l'histouère de notr' souète et étou hardiment caozé des lavoués de Lambâ ... o ses lavandières et tout le tintouin : les câses, les batoués, les méneries de buées o les bérouttes, la fouée sous les laissiveuses, chomées su des terpieds, l'iao frède à la maovaise sézon... Le travâ étaet dusse, mé y'avæet biao jeu, o tout plein de bacouanneries enter les coeffes « radio lavoué » comme on dit asteur.

Eune ben belle enterveue enter deues souètes (associations) qui erqhellent pour l'enbonnement du p'tit patri-mouène, (*les lavoués et le gallo*) . Eune belle occasion de mettr' en valenteure notr' travâ... A s'entervaere !



Les travaux du 70, rue Paul Langevin : suite et fin



La charpente réalisée en 2014 dans le cadre du mécénat d'entreprise par l'entreprise RENAULT Menuiserie, est mise en valeur par les travaux de maçonnerie de qualité réalisés par le propriétaire. Posée par l'entreprise Loïc PANSART, la couverture de tuiles a été acceptées par le service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine car ce lavoir aurait été ainsi couvert il y a des décennies et aussi à condition que celles ci soient de récupération. Jean-Claude ANDRE, nous a fait part de la possibilité d'en récupérer chez son frère Mr Maurice ANDRE de PLEDELIAC, elles nous ont été données gratuitement et nous les remercions.



AGENCE DE SAINT-BRIEUC

Travaux Publics
Etudie et Réalise
Tous travaux d'aménagement
Pour les particuliers

La Côte Boto - B.P. 39
22440 PLOUFRAGAN

☎ 02.96.42.90.48
☎ 02.96.42.99.28
saint-brieuc@eurovia.com

Merci aux propriétaires qui par l'entretien, le fleurissement, la décoration de leur lavoir, mettent celui-ci en valeur et encouragent ainsi tous les intervenants, partenaires privés et publics, entreprises, bénévoles qui œuvrent à la préservation de ce patrimoine au bénéfice et à l'appréciation de tous.



Ce lavoir a été restauré en 2015 à l'initiative de l'association Les Lavoirs Lamballais sous convention de mécénat avec l'entreprise MOULLEC

Les travaux du 13 et 15 rue de la Garde



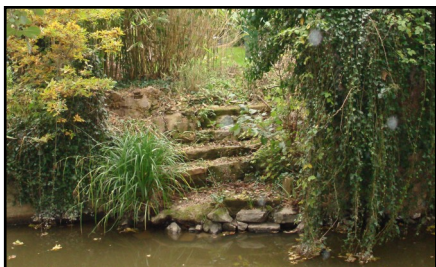
Conformément à nos prévisions, l'entreprise MOULLEC a réalisé les travaux de maçonnerie des deux derniers lavoirs de la rue de la Garde en juin toujours dans le cadre du mécénat d'entreprise. Ce sont ainsi 5 lavoirs qui en 2014 et 2015 ont été restaurés conformément à la convention de mécénat, les 40% restants ont été ainsi financés : avec l'aide Madame QUERO du « Service Territorial Architecture et Patrimoine » et du CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement), nous avons pu obtenir une aide de 10% de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) qui était possible grâce à la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager). La Région Bretagne, la ville de LAMBALLE et l'association ont financé les 30% restants. Conformément à la convention, nous avons fait réaliser par DECO-PUB un panneau de communication informant du mécénat avec l'entreprise MOULLEC ainsi que les différents partenaires publics qui ont permis le financement . Nous remercions la copropriété qui nous permis le passage pour la réalisation des travaux et autorisé la pose du panneau.

La réception de l'ensemble des travaux des 7, 9, 11, 13 & 15 rue la rue de la Garde, avec la pose du panneau indiquant le mécénat de l'entreprise MOULLEC ainsi que l'ensemble des financeurs ont eu lieu le 12 septembre en présence de Monsieur Loïc CAURET Maire ,Thierry GAUVRIT adjoint à la culture et au patrimoine, Bernard MOREL Président de l'Office du Tourisme et de Madame LE DIEU, propriétaire du 13, rue de la Garde.



Ce lavoir a été restauré en 2015 à l'initiative de l'association Les Lavoirs Lamballais sous convention de mécénat avec l'entreprise MOULLEC

Les travaux du 66 rue Paul Langevin



Ces travaux de maçonnerie ont été réalisés en juillet dans le cadre d'un mécénat d'entreprise par l'entreprise MOULLEC. Le financement : 60% mécénat et 40% : Région Bretagne, Ville de Lamballe et association « Les Lavoirs Lamballais ». La réception de ces travaux a eu le 7 novembre (voir encadré en page 5).



Cette charpente a été restaurée en 2015 à l'initiative de l'association Les Lavoirs Lamballais et grâce au mécénat de l'entreprise RENAULT Menuiserie

Les travaux Nos 106 & 98 rue Paul Langevin. Photos avant, pendant les travaux de maçonnerie et de pose de la charpente puis les travaux finis.

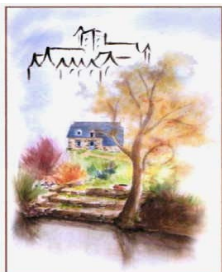


**Réception des travaux :
Chemin des Noës et
rue Paul Langevin le 07/11/2015**

C'est en présence de Thierry GAUVRIT, adjoint au Maire chargé de la culture et du patrimoine, de Mr Philippe MOULLEC, des bénévoles, de représentants d'ADALEA et des propriétaires du 70 et 106 et du 10 chemin des Noës, que nous avons réceptionné les travaux de maçonnerie et de charpente réalisés par l'entreprise RENAULT Menuiserie, MOULLEC et ADALEA. Cette réception clôturait les travaux 2015 et nous permet maintenant de nous tourner vers 2016.

Les anciennes charpentes ont été déposées par l'entreprise RENAULT Menuiserie début juillet et les travaux de maçonnerie ont été aussitôt réalisés par Michel ROUAULT et Michel MEHEUST. Les nouvelles charpentes réalisées à l'identique, dans le cadre du mécénat par l'entreprise RENAULT Menuiserie ont été posées dans la deuxième quinzaine de septembre.



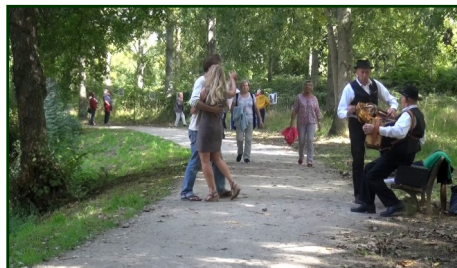


La journée du patrimoine du 20 septembre

Nous avons cette année, participé à la journée du patrimoine le 20 septembre. Nos remerciements à l' « Amicale du Chalet » qui par le prêt et l'aide au montage du



barnum nous a permis d'avoir un espace identifié. Nous y avons présenté l'actualité de notre association sur panneaux, les animations « Germaine et Nathalie » lavandières en activités ainsi que des intermèdes musicaux avec Jean Yves à la vielle et Claude à l'accordéon, crêpes et cidre ont fini d'agrémenter cet après-midi patrimonial. Avec la participation de l'association « Le jardin des mélanges » qui organisait une vente de légumes et les « Vitrines de LAMBALLE » qui ont exposé des photos de Lamballe au début des années 1900 tout au long du chemin des lavoirs.



Infos pratiques... infos pratiques... infos pratiques... Infos pratiques... infos pratiques...

Organisation et financement des travaux

L'association « Les Lavoirs Lamballais » est maître d'ouvrage des travaux : elle prend en compte l'aspect architectural en concertation avec le propriétaire, l'établissement des plans, la déclaration préalable, les relations avec les administrations, les entreprises, les dossiers de demandes de subventions ... Une convention est établie avec le propriétaire, autorisant l'association à utiliser son lavoir, lors d'animations ponctuelles.

LE FINANCEMENT DES TRAVAUX : Si ceux-ci peuvent être réalisés dans le cadre d'un mécénat avec les entreprises intervenantes, de partenariats publics en particulier la Région Bretagne et la Ville de Lamballe, l'aide financière pourra être de 100%. Les petits travaux pourront être réalisés par des entreprises ou bénévoles avec l'aide financière de nos partenariats publics : Région Bretagne et Ville de Lamballe. *Dans les deux cas, les limites d'intervention seront fixées par l'association en fonction du montage financier.*

Les bénévoles de l'association et les propriétaires remercient les partenaires publics et privés dont les logos figurent sur ce journal et sur notre site internet : ils nous permettent de mener à bien notre démarche.

Association " Les Lavoirs Lamballais "

1, chemin du Grand Chalet – 22400 LAMBALLE – 02 96 34 70 75

Mail : les-lavoirs-lamballais@wanadoo.fr - Web : les.lavoirs.lamballais.penthievre.fr

ADHESION A L'ASSOCIATION :

Le renouvellement de l'adhésion aura lieu lors de l'Assemblée Générale.

Le montant sera de 10 Euros pour l'année 2016